

L'environnement

Le 31 mai 1985, le même ministre déclarait que le gouvernement fédéral allait jouer un rôle de premier plan dans l'élimination de solutions permettant la destruction des PCB au niveau national. Depuis ce temps, c'est le silence complet.

En octobre 1985, M. Lee Thomas est venu à Ottawa proposer un projet quelconque d'assainissement de la rivière Niagara. Le ministre n'a fait aucune déclaration à l'époque. Le rapport a été gardé confidentiel à Ottawa, alors qu'il était rendu public et débattu chez nos voisins du Sud.

En décembre 1985, la Société Royale du Canada et son pendant américain ont publié un rapport volumineux sur la présence omniprésente de produits chimiques toxiques dans les Grands lacs. Là encore, le gouvernement n'a absolument pas donné suite à cet important travail.

De novembre 1985 à mars 1986, s'est déroulée l'épopée de la rivière St. Clair, un monument au ministre de l'Environnement et à son goût du théâtral, son indécision et cette crainte d'être contredit par ses propres collaborateurs. Il a rabaisé ses propres scientifiques. Il s'est distancié d'eux. Enfin, incapable de faire face à la réalité, il a déclaré que tous ces problèmes étaient de compétence provinciale.

En mai 1986, le ministre de l'Environnement s'est rendu à nouveau à Washington, près d'un an après que son prédécesseur eut promis la mise en oeuvre prochaine d'un programme global d'assainissement de la rivière Niagara. Non seulement est-il retourné en prétendant avoir obtenu une chose extraordinaire, mais il est revenu sans qu'on ait envisagé de procéder à l'élimination de ces produits chimiques toxiques, alors que le ministre prétendait que c'était là l'un de ses objectifs officiels, quand l'occasion s'y prêtait.

Je voudrais traiter des événements plus graves qui se sont produits en mai dernier. Comme négociateur, le ministre a dévoilé la mésentente qui l'opposait à son homologue de l'Ontario, faisant ainsi clairement comprendre aux gens de Washington qu'il leur suffirait de brouiller les autorités fédérales et ontariennes pour ensuite opter pour la position la moins bien défendue, à savoir celle du gouvernement du Canada, malheureusement.

Cette série de faits nous force à reconnaître avec une certaine tristesse que le gouvernement promet facilement mais tient ses promesses difficilement. Jusqu'à présent, nous n'avons vu aucun résultat qui vaille la peine d'en parler. Les initiatives prises par le ministre en mai dernier ont en fait retardé les choses d'une autre année. On n'a pas réussi à réduire un tant soit peu le déversement de déchets toxiques. Toutefois, il a trouvé le moyen de qualifier la chose de progrès. Son communiqué de presse à l'époque faisait état, à la manière de son prédécesseur l'année d'avant, des progrès accomplis, c'est-à-dire qu'on avait su reconnaître la gravité du problème et la nécessité de dresser un plan d'action comportant un échéancier et des objectifs bien précis.

Le ministre fait du sur-place depuis un an au sujet de l'affaire de la Niagara et il continuera pendant encore un an à cause de son désir d'avoir des rapports amicaux avec les Américains. Nous n'avons toujours pas été saisis de l'accord ratifié par le ministre de l'Environnement à Washington le 14 mai

1986. Entre temps, la santé de quelque cinq millions de Canadiens demeure compromise. Le gouvernement s'est révélé incapable d'y changer quoi que ce soit.

La motion à l'étude ce soir découle en partie de l'inaction du gouvernement, alors qu'il est urgent de moderniser les installations de traitement des eaux usées, notamment dans la région des Grands Lacs et de la rivière St. Clair où le problème est particulièrement aigu. L'Opposition ignore ce que le gouvernement attend pour présenter des mesures visant à régler ces problèmes. Il devrait aider les usines concernées à se doter de techniques modernes, écologiques et axées sur la prévention. Au moyen d'un tel programme, les entreprises pourraient y parvenir. Il devrait aussi collaborer à l'installation d'égoûts qui sépareraient les eaux usées des eaux pures et qui ne les rejetteraient qu'une fois épurées. Il doit leur fournir une aide financière pour qu'elles puissent remplacer par des ordinateurs les moyens de contrôle mécaniques appartenant à un âge révolu.

Plus on examine le bilan du gouvernement depuis 21 mois, plus on constate que les promesses n'ont pas donné de résultats tangibles et notoires. Il est temps que le gouvernement prenne ses responsabilités en matière d'environnement, surtout en ce qui concerne les produits chimiques toxiques.

J'ai hâte de voir comment le secrétaire parlementaire va défendre un bilan si médiocre qu'il ressemble à une imposture.

● (1810)

M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le plus grand défaut du député de Davenport (M. Caccia), le critique libéral en matière d'environnement, c'est l'inexactitude. Il y a des trous béants dans sa documentation, il souffre d'amnésie sélective et est atteint d'une fâcheuse inaptitude à comprendre ce qui se passe en réalité. Plus il s'éloigne de toute véritable responsabilité ou des renseignements exacts, pire deviennent ses discours.

Pour la première fois depuis 1979, le budget de plus de 700 millions de dollars et l'effectif de plus de 10,000 employés d'Environnement Canada sont dirigés par un ministre en mesure de comprendre le problème et de s'occuper des véritables questions.

M. Caccia: Il n'est pas arrivé en 1979.

M. Gurbin: Je donnerai des détails précis . . .

M. Caccia: Il est à peu près temps.

M. Gurbin: . . . qui mettront au jour les contradictions contenues dans les commentaires du critique libéral de l'environnement. Le député parle de recherche dans certains secteurs connexes à la toxicologie. L'un des tous premiers gestes du gouvernement a été de prendre des engagements à long terme, ce qui est nécessaire en recherche, au sujet des pluies acides. Un budget de dix-huit millions de dollars par année est assuré pour cinq ans. Ces fonds sont sur la table, c'est un engagement pris par le gouvernement depuis plus d'un an maintenant. Deuxièmement, nous avons créé un fonds pour les études toxicologiques de la faune. Il nous fallait consacrer plus de fonds en recherche. L'an dernier, nous avons dépensé plus de \$500,000 . . .